Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 26/02/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 26/02/2024
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/726644
N° d'annonce : 726644

IRIS HOLDING FRANCE

Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable Professionnelle

Siège social : 30 avenue Kléber – 75116 PARIS

528 722 713 R.C.S. Paris

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration en date du 17 novembre 2023, le siège social a été transféré au 10 rue de Madrid, 75008 Paris, avec effet au 26 février 2024.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et insertion.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeQPku9m2
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQPku9m2

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)